

# L'aurOre boréale

Vol. 04 No. 05

Whitehorse, vendredi 20 mai 1988

8 pages 0.50

## Une entente pleine de promesse

Cécile Girard

Au terme de deux ans de négociations, le gouvernement territorial et le gouvernement fédéral ont signé, le jeudi 28 avril dernier, une entente pour la protection des langues françaises et autochtones. Cette entente exclue officiellement le Yukon de la loi C-72, la loi sur les langues officielles, mais préconise l'installation de services en français au Yukon.

Dans les termes de cette entente, le gouvernement fédéral s'engage à verser 4 millions de dollars pour le développement et la protection des langues des autochtones et francophones habitant le territoire. De plus une aide financière et technique sera accordée au gouvernement territorial afin que celui-ci puisse offrir des services en français à la population.

Officiellement, le Yukon même s'il n'est pas bilingue adoptera ses lois dans les deux langues officielles dès le 1er janvier 1990, les lois fonctionnelles déjà existantes seront aussi traduites. Au 1er janvier 1992 la mise en place de services bilingues dans tous les bureaux fédéraux et territoriaux devraient aussi être complétées.

En décembre dernier, les membres de l'Assemblée législative du Yukon s'étaient unanimement opposés à la loi

C-72. Le Yukon reconnaissait que le français et l'anglais sont les deux langues officielles, cependant le Yukon n'acquiesçait pas avec la définition "d'institution fédérale" quant à son statut politique. La loi sur les langues officielles ne satisfaisait donc pas les politiciens yukonnais puisqu'aucun avantage pour les autochtones n'y était inscrit, alors que beaucoup d'argent devait être consacré aux traductions des lois et débats. Il est à noter cependant que ces traductions n'ont jamais fait partie des revendications de l'Association des Franco-yukonnais.

L'entente satisfait donc davantage le gouvernement puisque une partie de l'argent versé par le fédéral sera utilisé afin de consulter les groupes autochtones afin de déterminer leurs besoins et priorités.

Lors d'une conférence de presse tenue aux locaux de l'Association des Franco-yukonnais, la présidente de l'A.F.Y. Mad. Charlotte Ouellet, a déclaré que la signature de cette entente représentait "un pas en avant pour toute la communauté". Visiblement heureuse du dénouement des négociations la présidente voit d'un bon oeil la mise en place de services en français. "Somme toute, des services fonctionnels est la réponse concrète aux be-



Charlotte Ouellet, présidente de l'Association des franco-yukonnais et Denis Lambert, vice-président, lors de la conférence de presse.

soins de la communauté". Même si plusieurs points demeurent encore non-définis, l'A.F.Y. est certaine de faire partie du processus de consultation.

Mad. Ouellet estime que c'est un "honneur" pour elle d'être au poste alors que le long travail de l'A.F.Y. aboutit enfin. Elle a souligné l'énergie investie par les présidents des dernières années, particulièrement Louis Rivest et Christine Clercy. Heureuse que les autochtones y trouvent leur dû, la présidente considère que "c'est une entente

honnête qui assure les droits autant des autochtones que des francophones".

Concrètement pour les mois qui viennent l'Association des Franco-yukonnais demandera l'embauche d'un consultant qui devrait déterminer par consultations les besoins des Franco-yukonnais. Cette consultation est d'une première importance puisque c'est en soi une première étape de sensibilisation pour la population. "Il ne faut pas oublier a déclaré Charlotte Ouellet

que la communauté franco-yukonnaise est habituée à se passer de services d'où l'importance d'implanter une offre active et fonctionnelle. C'est la raison pour laquelle nous voulons une personne à temps plein sur ce dossier".

Tout en conservant ses objectifs au niveau du développement culturel et communautaire, l'A.F.Y. devrait jouer un rôle de mobilisation auprès de la population dans les mois qui viennent.

## Education en français

# Créer un sentiment d'appartenance

Jeanne Beaudoin

L'entente en matière de langues signée entre le gouvernement fédéral et celui du Yukon le 28 avril dernier risque d'avoir des répercussions immédiates sur l'éducation en français au territoire.

Déjà à l'Association franco-yukonnaise, le secteur de l'éducation connaissait un grand branle-bas le mois dernier. D'abord la circulation d'une pétition visant à acquérir le statut d'école pour le programme Ecole Emilie-Tremblay a nécessité une bonne dose d'énergie de la part du bureau de

direction. Puis les efforts ont été mis à l'organisation de deux conférences, l'une pour les professeurs et l'autre pour les parents. Ces conférences visaient à clarifier le concept d'éducation en français en milieu minoritaire.

Franco-manitobain et directeur du Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface, M. Raymond Théberge entretenait dans un premier temps les professeurs de l'Ecole Emilie-Tremblay et ceux de l'immersion; le sujet de son exposé était l'apprentissage du français et de l'anglais en situation minoritaire et en immersion. Cette conférence qui avait lieu le 19

avril a connu un vif succès puisque 80% des enseignants consultés y ont participé.

Pour sa part la conférence s'adressant aux parents ne peut pas être qualifiée de réussite. Un avion en retard est sans doute l'excuse la plus légitime pour justifier les sièges vides, lors de cette conférence. Prévue pour le 18 avril elle a dû être reportée au 19, l'avion du conférencier ayant échoué à Fort St-John, à cause d'ennuis mécaniques. Les quelques 25 personnes présentes le premier soir n'ont hélas pas rejoint les rangs de l'audience du 19 avril.

Partisan de l'école française, M. Théberge décrit l'immersion

et l'école française comme étant deux mouvements de l'évolution du bilinguisme au Canada.

L'immersion s'adresse à une clientèle unilingue anglophone et fonctionne sur le principe "français à l'école-anglais à la maison". Les objectifs du programme sont de rendre les enfants fonctionnellement bilingues. On détermine qu'une personne est bilingue fonctionnelle si elle maîtrise sa langue première et si ses compétences linguistiques dans une langue seconde lui permettent de communiquer avec facilité tant sur le plan personnel que professionnel. Alors que l'école fran-

Suite p. 2

## FAISONS ÉQUIPE POUR

### «REMERCIER»

des gens de coeur toujours prêts à contribuer au mieux-être de leur collectivité.

Pour savoir comment exprimer votre reconnaissance, communiquez avec votre hebdomadaire régional.



**Prix Grand Coeur**  
**Air Canada**  
en association avec votre journal hebdomadaire

Suite de p. 1

çaise revêt des objectifs surtout culturels, le programme d'immersion cherche sa raison d'être dans des objectifs économiques. C'est pour assurer un meilleur avenir à leurs enfants que la plupart des parents choisissent l'immersion plutôt que le programme de base en anglais.

En fait l'immersion est une façon d'enseigner une langue seconde en utilisant cette langue comme véhicule de contenu. Pour établir la distinction entre l'école d'immersion et l'école française, M. Théberge a utilisé l'exemple de la situation manitobaine et ce, bien qu'il reconnaisse les différentes réalités du Manitoba et du Yukon.

L'école française s'adresse aux francophones. Cependant au Manitoba comme au Yukon, plusieurs enfants qui seraient en droit de recevoir une éducation en français fréquentent le programme d'immersion ou l'école anglaise.

Cette question aurait mérité qu'on s'y attarde et qu'on émette des hypothèses sur sa raison d'être. Au Manitoba c'est souvent l'absence d'une école française à proximité qui justifie le choix de l'immersion. Au Yukon, l'école française ferait-elle tout simplement peur parce que trop lourde d'enjeux politiques? La dynamique plutôt lente de la conférence n'a pas suscité de débat sur le sujet et la question subsiste.

Les objectifs généraux de l'école française devraient contenir une dimension culturelle forte. Selon M. Théberge, "l'initiation de l'élève aux divers aspects de la culture canadienne-française est intégrée au processus d'apprentissage de toutes les matières." L'école française devrait en fait avoir le rôle de reproduire une société, une communauté, un milieu afin de prévenir l'assimilation. Plus qu'un programme d'enseignement d'une langue, "l'école française doit véhiculer et transmettre un ensemble de valeurs culturelles ainsi qu'un sentiment d'appartenance à une collectivité".

A l'association franco-yukonnaise on s'afflige un peu

du piètre succès qu'a connu la conférence destinée aux parents. Lacunes au niveau de la publicité, manque de consultations auprès des parents, comme ce fut fait auprès des professeurs, ou simple désintéressement, il serait bon comme le souligne Pierre Laroche, directeur général de l'A.F.Y. que l'association revise son approche auprès des parents. En effet, le but premier de la conférence qui était de sensibiliser les parents à l'éducation en français n'a pas été atteint.

Toutefois avec la création de la Société des parents francophones du Yukon le 25 avril et la signature de l'entente en matière de langues 3 jours plus tard, l'A.F.Y. a de bonnes

raisons de rester optimiste quant à l'avenir de l'éducation en français au territoire.



Le panel de la conférence pour les enseignants: Charlotte Ouellet, Raymond Théberge, Bertrand Lacroix, Margot Simonot.

# BFD

## LES SERVICES FINANCIERS DE LA BFD: DIVERSITÉ ET FLEXIBILITÉ

Vous lancez une entreprise, vous avez des projets d'expansion, vous avez besoin d'un prêt à terme? Parlez-en à la Banque fédérale de développement. Nos prêts à terme vous sont offerts avec un maximum de flexibilité. Vous avez le choix: à taux flottant, à taux fixe ou encore du taux flottant au taux fixe, si vous décidez de convertir votre prêt.

Avec notre Programme de planification financière, nous aidons également les PME à maximiser leurs chances d'obtenir l'appui financier auprès d'autres institutions, d'investisseurs, ou d'organismes gouvernementaux.

La BFD offre non seulement des services financiers, mais aussi des services de capital de risque et des services de gestion-conseil en matière de consultation, formation et information. Tous ces services sont offerts en complément de ceux fournis par le secteur privé.

Si vous croyez que nous pouvons vous aider, appelez-nous sans frais au: **1 800 361-2126.**

*The Bank offers its services in both official languages.*

### ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



Banque fédérale de développement / Federal Business Development Bank

# L'aurOre boréale

La voix française de la dernière frontière

LE SEUL JOURNAL YUKONNAIS A VOUS TRANSMETTRE DES NOUVELLES EN FRANCAIS!

**OUI!**  
Je m'abonne

- 1 an 15\$
- 2 ans 25\$
- à vie 200\$
- à l'étranger 20\$

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

Retourner à: Abonnement, L'Aurore boréale, C.P. 5205, Whitehorse, Yukon Y1A 4Z1

# SIGNATURE D'UNE ENTENTE

Ottawa, le 28 avril 1988- Le ministre de la Justice et procureur général du Canada, M. Ray Hnatyshyn, le secrétaire d'Etat du Canada, M. Lucien Bouchard, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Bill McKnight, d'une part, et, d'autre part, le chef du gouvernement du Yukon, M. Tony Penikett, ont annoncé aujourd'hui la signature d'une entente concernant la protection et l'avancement du français et des langues autochtones au Yukon.

L'entente est le fruit de consultations étroites entre le gouvernement fédéral et les gouvernements territoriaux et des groupes d'intérêt concernés. Elle constitue une étape importante dans les efforts que déploient ces deux ordres de gouvernement en vue d'assurer l'équité et l'égalité linguistiques au Yukon. Elle reconnaît les responsabilités du gouvernement du Yukon et permet de répondre aux besoins des francophones et des autochtones du territoire.

Afin d'aider à atteindre les objectifs des deux ordres de gouvernement en matière de langues, le gouvernement fédéral versera 4,250,000\$ au Yukon au cours des cinq prochaines années en vue de l'avancement et de la protection des langues

autochtones. De plus, il apportera, à titre régulier, une aide technique et financière considérable pour la mise en application des droits du français et des services en français visés dans l'entente.

"L'un des éléments essentiels de cette entente, a ajouté le ministre de la Justice, réside dans le soutien qu'apporte le gouvernement fédéral aux langues autochtones, qui se sont malheureusement un peu perdues au fil des ans. Cette entente permettra au gouvernement du Yukon et aux collectivités autochtones de ce territoire d'élaborer des programmes de protection et d'avancement des langues autochtones et de préserver ainsi une composante importante du patrimoine du Yukon et du Canada."

"L'entente témoigne, selon le secrétaire d'Etat Bouchard, de la capacité du gouvernement fédéral de travailler efficacement avec d'autres ordres de gouvernement et avec des groupes linguistiques minoritaires afin d'accroître la vitalité de ces derniers. Notre objectif consiste à promouvoir la pleine reconnaissance et l'utilisation des deux langues officielles du Canada, d'une part, et à apporter le soutien qui s'impose de toute urgence en vue de la préservation de la langue des autochtones du Yukon, d'autre part.

Nous y parvenons grâce à un engagement envers le respect mutuel et à une réconciliation nationale dans nos relations avec toutes les administrations publiques au Canada."

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. McKnight, s'est dit très satisfait de la signature de cette entente importante et a reconnu que celle-ci contribuerait grandement à améliorer les relations entre le gouvernement fédéral et le Yukon.

"La préservation, l'avancement et l'essor de la culture des autochtones du Yukon constituent un objectif important du gouvernement du Yukon, dit M. Penikett. Cette entente permet de protéger et de renforcer la langue de nos autochtones. En outre elle officialise et étend la politique qu'a toujours défendue le Yukon pour ce qui concerne la reconnaissance des droits linguistiques de la minorité francophone du territoire et garantit la mise en place d'une gamme de services."


"Cette entente, poursuit le leader du gouvernement du Yukon témoigne de notre engagement au regard de la reconnaissance et de la protection de la culture de nos minorités, tant autochtones que francophones. Elle constitue aussi un bon exemple de la coopération possible entre le Yukon et le gouvernement fédéral. Nous avons bon espoir que les droits et les services visés par l'entente permettront d'enrichir davantage le patrimoine culturel du Yukon, pour le plus grand bien de tous les Canadiens.



## N'aimeriez-vous pas être sur la photo?

Joignez l'Association des franco-yukonnais, là où tout le monde peut se retrouver!

- Carte de membre individuelle 20\$
- Carte de membre familiale 30\$
- Un abonnement gratuit à l'Aurore boréale avec chaque carte.
- Réduction et tarifs divers sur des activités culturelles.



NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

# CONNAISSEZ-VOUS UN GRAND COEUR?



Vous connaissez sans doute de ces gens au grand cœur qui ont toujours le sourire aux lèvres, qui sont toujours prêts à rendre service, à dépanner les autres, à s'engager dans une foule de projets qui contribuent au mieux-être de leur communauté.

Air Canada, en collaboration avec votre journal hebdomadaire, a décidé de créer les Prix Grand Cœur afin de rendre hommage aux femmes et aux hommes de cœur qui, par leur présence ou leurs gestes, améliorent la qualité de la vie.

Nous comptons sur vous pour proposer quelqu'un de votre entourage comme candidat à ce prix.

Si vous connaissez une femme ou un homme de cœur qui mérite la reconnaissance de votre communauté, dites-le-nous!

Remplissez la formule suivante et dites-nous en quelques mots pourquoi le candidat ou la candidate de votre choix mérite un Prix Grand Cœur Air Canada, aux soins de ce journal hebdomadaire.



**Prix Grand Cœur Air Canada**  
en collaboration avec votre journal **L'Aurore boréale**

**C.P. 5205 Whitehorse (Yukon)**  
**Y1A 4Z1**

À titre de candidate ou candidat à un Prix Grand Cœur, je propose :

Votre nom : _____	Nom du candidat : _____
Province : _____	Province : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
Code postal : _____	Téléphone : _____

Le candidat doit être âgé d'au moins 19 ans.

  
**AIR CANADA**

Détenant d'un permis du Québec.

EDITORIAL

# S'échapper des saisons

Combien il est facile d'écrire au sujet de celles qui donnent le jour: les mères. Les formules toutes faites abondent, et les mots déjà trouvés s'enlignent d'eux-mêmes en phrases douces et tendres.

Les mères chantées dans toutes les langues, engendrent la démesure dans les figures de style, par le miracle de donner la vie, et de l'entretenir avec tendresse. Les mères c'est aussi l'enfance de chacun.

Les mères s'échappent de l'automne... Septembre, vêtements à réparer pour la rentrée. Elles se couchent tard et voient à ce que tout soit prêt, les bords de pantalons faits. Mamans d'automne soignant les rhumes et cherchant le sac d'école égaré, affrontant les listes d'effets scolaires à acheter. Mamans d'automne aux veines bleuies par trop de maternités rapprochées, trouvant leur gratification dans leurs enfants-religion ou leur religion d'enfants, confiant gênées, à mots couverts, leurs envies de se reposer à des oreilles attentives mais ignorantes. Réponses décevantes et "elles repartaient pour la famille".

Les mères s'échappent aussi de l'hiver, jamais assez de mitaines pour la ribambelle d'enfants! Les mères d'hiver préparaient les Noëls blancs alors chantés par les américains au coeur tendre. Elles guettaient Noël à la fenêtre avec leurs tout-petits en pyjamas de flanellette. Ces mamans enthousiastes et occupées dans la cuisine réchauffaient la température des jours de décembre.

Et venait le printemps, papillons monarques et fleurs de trèfle aux tiges sucrées. Les mamans-printemps portaient des lunettes de soleil aux coins retroussés et portaient du rouge à lèvres écarlate pour célébrer la venue des beaux jours. Elles prenaient parfois le temps de s'asseoir dans des chaises longues en vinyle et plantaient des petits oignons dans les jardins au fond des cours.

Elles s'échappent aussi de l'été dans des robes de coton imprimées de fleurs roses ou jaunes, arôme de confiture, marmite de blé d'inde. Les mamans d'été préparaient les pique-niques et comptaient leurs enfants sur les plages bondées de touristes. Les mamans d'été se reposaient peu mais puisaient une grande partie de leur bonheur à voir courir les enfants saouls de liberté. Echappées des quatre saisons, que sont ces mamans devenues... Leurs filles les ont remplacées... Les tâches ont changé, la vie des mères d'aujourd'hui est sans aucun doute plus facile. Pourtant rien n'a vraiment changé au niveau des sentiments souvent inexplicables ou inexplicables exprimés dans le quotidien des mères. Il y a des joies immenses et des chagrins profonds liés au fait de donner la vie et les mères d'aujourd'hui s'échappent demain des mémoires de leurs enfants sous d'autres atours, et dans d'autres décors. Mais elles seront encore au centre de doux souvenirs.

Cécile Girard

# Journalistes en herbe

A l'occasion du Festival national du livre, l'auteure Nadine Mackenzie, visitait le 21 avril dernier les élèves du Programme Ecole Emilie-Tremblay. Sa visite a suscité beaucoup d'intérêt et les étudiants de la classe de Mad. Lise Peace ont rédigé des compte-rendu pour l'Aurore boréale. Leurs articles étaient tous excellents, malheureusement faute d'espace nous ne pouvons en publier que trois. Un gros merci à tous ces jeunes, et maintenant place aux journalistes en herbe...

Nadine Mackenzie écrit des livres très très bon. Quand tu regardes la couverture ça l'air comme un livre de bébé, mais il y a beaucoup d'écrit dans le livre...

Elle est née en Suisse, mais je ne sais pas dans quelle province. Maintenant elle habite au Canada, à Calgary, Alberta.

Elle ne dessine pas les images dans ses livres, elle écrit juste dans les livres. Elle écrit vite, parce qu'elle n'a pris qu'une semaine pour écrire un livre.

Edward

Est-ce que vous avez déjà entendu parler d'une auteure qui s'appelle Nadine Mackenzie? Elle est venue nous visiter à Whitehorse Elementary. Je vais vous dire un peu de sa vie. Elle vivait en Suisse, là-bas elle était journaliste. Elle est déménagée v'là quatorze ans au Canada. Elle est devenue auteure. Je vais vous dire quelques titres de ses livres. "Le dinosaure d'Alberta" et "La lumière dans la nuit" (une histoire vraie). Ce ne sont pas tous ses livres, elle en a plus. Ce qui était très intéressant c'est qu'elle nous a montré les étapes de publier un livrer.

Sarah Tait

Le 21 avril 1988, à l'école élémentaire de Whitehorse, Nadine Mackenzie, auteure canadienne, est venue expliquer les avantages et les désavantages d'être écrivain. Elle a commencé par expliquer où elle est née, en Suisse. Elle a déménagé à Calgary (Alberta). Nadine a vécu 14 ans au Canada.

Le premier livre de Nadine Mackenzie, "La moto bleue" contenait 16 pages. Ensuite Nadine a écrit "Le petit dinosaure d'Alberta" et "Le coupeur de têtes", "Le premier rodéo", "Le prix du silence" qui fut un best-seller et le dernier livre qui était la biographie d'une personne aveugle qui fut la première à recevoir un doctorat de l'université. Nadine a suggéré d'écrire une histoire se déroulant principalement à Whitehorse.

Jean-Claude Balmokune

A YUKON COMPANY  
**Northwest**  
ACCOUNTING SERVICES LTD.

Service de tenue de livres et de comptabilité sur ordinateur. Idéal pour les petites entreprises et les particuliers. Aussi rapport d'impôts!

Pierre Legault  
4161 - 4e avenue  
Whitehorse, Yukon  
Y1A 1J5  
(403) 668-6844



# BFD

## LES SERVICES DE LA BFD FAVORISENT LA PROSPÉRITÉ DES PME

La PME est le moteur de notre économie. Elle représente le tiers de notre produit national brut et procure plus de 3 millions d'emplois aux Canadiens. Alors, si vous dirigez ou songez à lancer une PME, nous aimerions vous aider à réussir.

N'hésitez pas à nous demander des renseignements sur nos divers services: services financiers (prêts, cautionnements et planification financière), capital de risque et services de gestion-conseil (consultation, formation et information). Tous ces services sont offerts en complément de ceux fournis par le secteur privé.

Appelez-nous sans frais au:  
**1 800 361-2126.**  
Votre réussite est importante pour nous.

The Bank offers its services in both official languages.

### ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



Banque fédérale de développement / Federal Business Development Bank

Canada

la voix française de la colonie boréale  
**L'Aurore boréale**

L'Aurore boréale est publiée par les Publications Franco-Yukonaises Ltée, organisme sans but lucratif.

**Abonnements:** Les demandes d'abonnement, les avis de changement d'adresse et les exemplaires non-distribués doivent être retournés à l'adresse suivante: L'Aurore boréale, Case Postale 5205, Whitehorse, Yukon, Y1A 4Z1. Tél.: (403) 668-2663.

Un abonnement individuel d'un an (12 numéros) coûte 15\$ (Canada) et 20\$ (étranger). La parution est prévue le 3e vendredi de chaque mois.

La publication de ce journal est réalisée grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Membre associé

**APF** Association de la presse francophone hors Québec

Si le nord...

# EMILIE TREMBLAY, L'INSTALLATION

Cécile Girard

Après avoir franchi la "Chilkoot Pass", exploite peu commun pour une femme au siècle dernier, Emilie Tremblay et son mari arrivent au terme de leur périple et s'installent à environ 50 milles de Fortymilles.

Qu'est-ce qui attend Emilie? Une misérable cabine qui la laisse bien déprimée, mais pas pour longtemps: "Je maîtrisai aussitôt mes impressions et pris résolument mon parti de la situation". Elle décrit ainsi les lieux: La cabine était faite de bois grossièrement équarri et de terre, au centre un poteau sur lequel une armée de mineurs avait craché. Je vous jure qu'ils savaient viser juste, car leurs crachats étaient parfaitement accumulés au bon endroit."

Les jours qui suivent sont donc consacrés au ménage, il y a tant à faire. Emilie raconte: "Puis aidée de mon mari... nous nettoyâmes cette maison de fond en comble, jusqu'à ce que nous eûmes un réel "home". Le jeune couple s'installe et ils confectionnent des meubles avec ce qu'ils ont sous la main. Les caisses d'emballage se méta-

morphosent en armoires. Jack Tremblay travaille à la mine. Le travail est dur, le soir les mineurs font des feux aux emplacements où ils creuseront le jour suivant afin de dégeler la terre.

Emilie se met à l'étude de l'anglais et ses efforts portent fruits mais elle ne perd pas son accent: "Il est facile de reconnaître à mon accent que je ne suis pas anglaise" dit-elle.

Ce dont Emilie souffre le plus ce n'est pas de la carence de fruits ou de légumes frais mais de l'isolement: "Ce qui nous manquait le plus, c'était des nouvelles de nos familles. Notre courrier se trouvait à Juneau et ne pouvait nous parvenir que par l'entremise d'un mineur descendant le Yukon à l'automne ou au printemps suivant." Lorsque le courrier arrivait enfin, Emilie manquait parfois sa tournée de pain tant son excitation était grande!

A l'hiver de 1894-95 Mad. Tremblay, seule femme blanche dans le campement minier, décide d'offrir le repas de Noël aux mineurs de l'endroit. Le menu est simple puisque les

vivres transportées à dos d'hommes sont évidemment limitées. Cependant il y a de la viande sauvage à profusion, ainsi que des haricots. Un pudding aux prunes complète le repas. C'est sur des morceaux d'écorce de bouleau que les douze convives ont reçu leurs invitations! Un post-scriptum leur spécifiait qu'ils devaient apporter leurs propres ustensiles. La soirée est un succès et les mineurs se retirent aux petites heures en rapportant leurs ustensiles dans leurs poches...

Au printemps 1895 les provisions sont presque épuisées et les mineurs commencent à échanger leurs provisions entre eux. C'est un moyen original pour ajouter de la variété au menu, cependant à la fin ils n'échangent plus que des haricots puisque c'est tout ce qui reste! "Nous mangions des haricots trois fois par jour, mais peu important... L'essentiel c'était d'avoir quelque chose à se mettre sous la dent" rapporte Emilie, elle cite en outre ces paroles d'un mineur: "Sans les haricots, l'Alaska et le Yukon n'auraient jamais été ouverts aux chercheurs d'or!"

Mais bientôt l'ingéniosité reprend le dessus et c'est le cas de le dire puisque c'est sur le toit de terre de leur cabine qu'Emilie et Jack font un jardin. Salade et radis poussent avec bonheur à la grande joie des jardiniers. A l'été le couple planifie un voyage dans l'état de New-York, voyage dont nous parlerons dans le prochain numéro.

# JEU, LANGUE

Jean-Paul Tanguay

Le corps humain est un labyrinthe merveilleux, doué de nombreux systèmes, de fonctions diverses et d'innombrables parties connues seulement des docteurs et des spécialistes. Connaissons-nous au moins les parties les plus saillantes et leurs noms populaires?

- A-La partie supérieure du visage
- B-La pupille de l'oeil
- C-La partie saillante de la joue
- D-La peau épaisse de la tête
- E-Les petites éminences sur la langue
- F-Le creux de la main
- G-Le gras de la jambe
- H-Le dessous du pied
- I-La partie arrière du cou
- J-Cavité sous la jonction du bras et de l'épaule

- 1-La paume
- 2-Le mollet
- 3-L'aisselle
- 4-La nuque
- 5-La plante
- 6-Le front
- 7-Le cuir
- 8-La pommette
- 9-Les papilles
- 10-La prunelle

**Solution p. 8**

**Recherche:** le bout inférieur de l'oreille, la rotule, le flanc.  
**Résultat:** 8 à 10 corrects = excellent; 6 à 8 + bon;

## CONCOURS "Bonjour les amis!"

Une fois par mois, l'Aurore boréale fera tirer un magnifique livre en français! Comment participer à "Bonjour les amis"? Envoyez un court texte ou un dessin racontant qui vous êtes! C'est facile et qui sait... vous serez peut-être l'heureux gagnant! Envoyez vos textes ou dessins avant le deuxième vendredi du mois à: Concours Bonjour les amis, l'Aurore boréale, C.P. 5205, Whitehorse (Yukon), Y1A 4Z1.

## Special Discoveries



- pour un artisanat exceptionnel venant du Yukon et du reste du Canada
- pour des importations de lainages et d'objets raffinés
- plus toutes sortes de pièces de collection

## VENEZ NOUS VOIR

au coin de la 2e et Steele face à la mairie  
2122-2e ave., Whitehorse, Yukon Y1A 5C3  
667-6765



# LE GOUT DE CONTINUER

Le drapeau des Franco-yukonnais flottait fièrement au pignon du local de l'association des gens du même nom, en ce vendredi 23 avril. L'occasion? La célébration du travail des bénévoles. Une quarantaine de personnes s'étaient rendues à l'invitation de l'A.F.Y., et les conversations allaient bon train.

La soirée soulignait en outre le départ d'une bénévole remarquable, la présidente sortante de l'A.F.Y. Mad. Kitty Clercy. Après le vin d'honneur (ou la bière d'honneur!) Mad. Charlotte Ouellet a prononcé une courte allocution parlant de la campagne de recrutement en cours. Elle a invité tous les

membres à renouveler leur carte et elle a loué tout le travail accompli par Kitty Clercy. Mad. Clercy a reçu en témoignage d'appréciation, un tableau de l'artiste Denis Lambert.

Une soirée réussie qui a donné aux nombreux bénévoles, le goût de continuer.



## UNE TAXE INJUSTE?

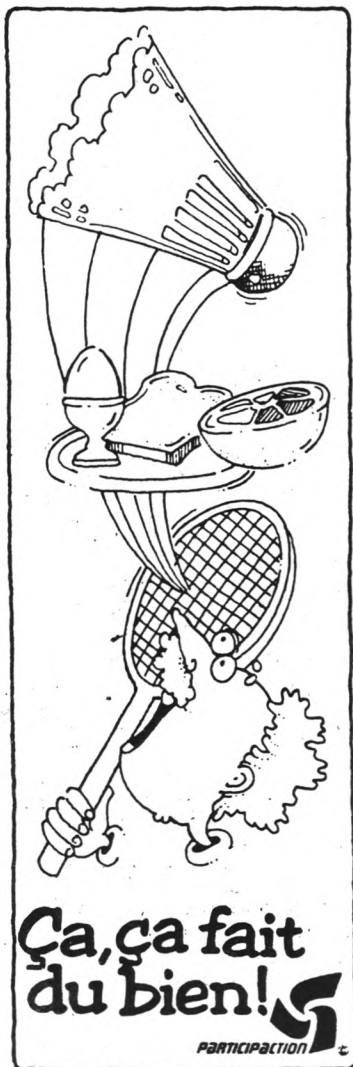
Ottawa—"La taxe de 10% imposée par le gouvernement Mulroney sur les services de télécommunications ne devrait pas toucher les usagers des téléphones portatifs résidant dans le Nord et dans les régions éloignées," affirme la députée néo-démocrate, Audrey McLaughlin.

Depuis le 1er janvier 1988, le gouvernement a imposé une taxe sur les services de télécommunication mais a décidé de ne pas taxer les appels résidentiels locaux. Les usagers de téléphones portatifs, pour la plupart, n'en ont pas été exemptés.

"Pour nombre de personnes qui vivent dans le Nord et dans les régions rurales, le téléphone portatif n'est pas un luxe, c'est une nécessité. Par définition tout appel fait à l'école, chez le médecin, le dentiste, ou le voisin, est un interurbain," déclare Mad. Audrey McLaughlin.

"Pour des raisons d'ordre strictement sécuritaire, beaucoup de résidents du Nord sentent qu'il est fondamental d'avoir un téléphone portatif dans leur véhicule, ou leur cabine et de pouvoir en apporter un lorsqu'ils trappent. D'autres encore en ont besoin parce que leur mode de vie les entraîne dans des régions éloignées où ils n'ont pas accès au téléphone".

La députée du Yukon exhorte le gouvernement Mulroney à annuler immédiatement cette taxe injuste sur les téléphones portatifs. "Nous ne demandons pas un traitement de faveur, nous demandons un traitement juste".



## Le nouveau Programme de stimulation de l'exploration au Canada

# Un avenir prometteur pour les régions canadiennes productrices de ressources naturelles

Le 3 mai 1988, le gouvernement du Canada, par le truchement du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a annoncé la création du Programme de stimulation de l'exploration au Canada (PSEC). Ce programme est conçu pour améliorer la capacité de l'industrie des ressources d'amasser des fonds sur le marché boursier et de contribuer au développement économique des régions qui produisent des ressources naturelles au Canada.

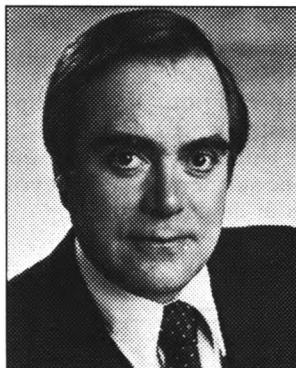
### Les dispositions du programme

Le PSEC versera des encouragements qui pourront équivaloir à 30 % des dépenses admissibles dont le plafond s'établit à 10 millions de dollars par année. Il s'agit de dépenses engagées par des sociétés qualifiées qui en général financent à la base l'exploration minière, pétrolière et gazière en procédant à l'émission d'actions accréditatives.

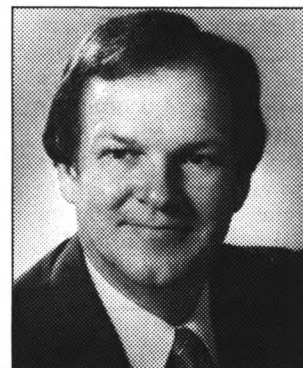
À un taux de 30 %, le PSEC offre un niveau d'encouragement par l'entremise d'actions accréditatives qui est supérieur à une simple prolongation de la déduction pour épuisement au titre de l'exploration minière (DEEM) à 33 1/3 %.

Pour donner suite aux préoccupations soulevées par l'industrie, le Programme comprend trois éléments-clés :

- Premièrement, les sociétés n'ont pas à obtenir d'autorisation préalable avant de conclure des ententes de financement par actions accréditatives et d'obtenir les fonds nécessaires à leurs programmes d'exploration.
- Deuxièmement, le PSEC fait appel au régime actuel des actions accréditatives qui s'est révélé très efficace et populaire auprès de l'industrie.



L'Hon. Marcel Masse, Ministre, Énergie, Mines et Ressources



L'Hon. Gerald S. Merrithew, Ministre d'État (Forêts et Mines)

- Troisièmement, il est proposé d'appliquer les définitions actuelles contenues dans la Loi de l'impôt sur le revenu et dans la loi et le règlement régissant le PCEEMV pour définir les dépenses d'exploration admissibles aux termes du PSEC.

Le PSEC entrera en vigueur le 1er janvier 1989 dans le cas de l'exploration minière. Pour l'industrie pétrolière et gazière, il entrera en vigueur le 1er octobre 1988, date à laquelle le taux de subvention du Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur (PCEEMV) passera de 33 1/3 % à 16 2/3 %.

Comme mesure temporaire, le ministre des Finances, l'honorable Michael Wilson, a annoncé le maintien au taux actuel de 33 1/3 % de la déduction pour épuisement au titre de l'exploration minière jusqu'à la fin de 1988 pour les particuliers.

### Un programme plein d'avantages

Le nouveau Programme de stimulation de l'exploration au Canada profitera directement aux collectivités et aux régions du Canada qui vivent des ressources naturelles. Ce programme devrait permettre de verser plus de 210 millions de dollars par année aux industries minière, pétrolière et gazière, suscitant annuellement des travaux d'exploration d'une valeur de plus de 700 millions de dollars et maintenant des emplois équivalant à plus de 12 000 années-personnes. Ce programme est une preuve tangible de la volonté du gouvernement du Canada d'assurer un avenir prometteur aux régions productrices de ressources naturelles au Canada.



Énergie, Mines et  
Ressources Canada

Energy, Mines and  
Resources Canada

Canada



**Prix Grand Coeur  
Air Canada**  
en association avec votre  
journal hebdomadaire

## FAISONS ÉQUIPE POUR «REMERCIER»

des gens de coeur toujours prêts à contribuer au mieux-être de leur collectivité.

Pour savoir comment exprimer votre reconnaissance, communiquez avec votre hebdomadaire régional.

# Joëlle Rabu

## UN SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

La salle de concert du centre récréatif du Mont McIntyre est plongée dans l'obscurité, la foule composée d'une centaine de personnes attend impatiemment l'entrée de l'artiste. La

lent leurs voix dans une même langue apprivoisée de façon originale. La "méthode Rabu" pour apprendre le français fonctionne à merveille. Elle chante ensuite la premier couplet du classique



Joëlle Rabu, une voix prenante.

voilà qui arrive vêtue de noir, sa francité à à fleur de peau. Joëlle Rabu entonne d'une voix puissante, la première chanson au programme de son spectacle bilingue.

Joëlle a été élevée au Manitoba, par des parents venus de Bretagne. Elle est donc parfaitement bilingue. Son répertoire est varié. Elle chante des chansons de Piaf, de Joe Dassin, de son père, de sa mère, de ses musiciens... Elle enchaîne ses pièces musicales en racontant dans les deux langues des anecdotes sur son enfance ou sur la façon dont ses parents lui offrent leur collaboration. La chanson que son père lui a écrite comparant le Canada et la Bretagne en est une particulièrement touchante et Joëlle, au piano cette fois fait pleurer en transmettant son émotion. Elle fait aussi rire et la foule est réceptive, les gens participent au spectacle avec enthousiasme. Invitant les spectateurs à chanter "Aux champs Elysés", elle s'est munie d'énormes cartes où le refrain est écrit en phonétique anglaise. C'est de bon coeur que les gens se prêtent au jeu et mê-

"La vie en rose" en esperanto et curieusement les mots inconnus de la plupart semblent être compris par tous.

Elle interprète aussi avec brio des chansons déconseillées par son entourage, elle fait mentir ceux qui prétendent qu'une française ne peut chanter du "blues". Cette partie du spectacle est très comique et met cependant en valeur l'ampleur de son talent et de sa versatilité. Un groupe de musiciens talentueux l'accompagne. J. Douglas Odd, qui a composé plusieurs chansons est au piano et à l'accordéon, Charlie Knowles joue du violoncelle et de la guitare basse, Tom Neville qui donne une performance extraordinaire au violon joue aussi de la guitare.

Le concert présenté par l'Association des Franco-yukonnais conjointement avec le ministère des communications fut un succès bien que relativement peu de gens se soient déplacés pour y assister.

Un spectacle de qualité, et une ovation debout, on en parle longtemps!

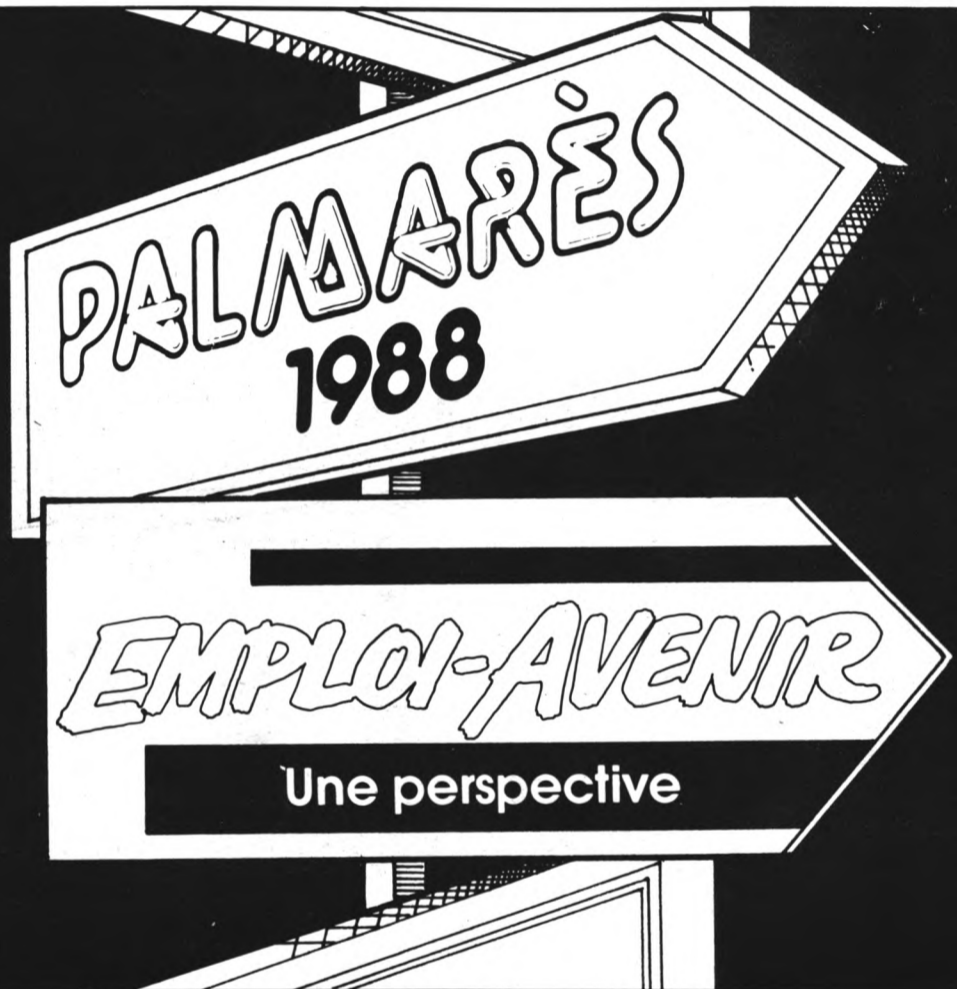
## KODIAK SPORTS CENTRE

Nous avons tout pour les sportifs!

Vaste assortiment de matériel:

- pêche
- ski
- camping
- bicyclette, etc.

4143 4e avenue, Whitehorse, Yukon  
668-5800



## Jeunesse canadienne, points de repère gratuits pour votre avenir!

Les deux publications "Palmarès" et "Emploi-Avenir" sont maintenant disponibles pour vous épauler et vous guider au moment précis de votre vie où vous avez des choix déterminants à faire. Elles ont été conçues pour répondre à vos besoins présents et vous fournir une information pertinente à la planification de votre avenir.

"Palmarès" contient de précieux renseignements sur plus de 100 programmes et services du gouvernement fédéral à l'intention des jeunes, concernant l'emploi, la formation, les possibilités d'apprentissage, les voyages, la culture ainsi que la santé, la condition physique et les services de soutien.

"Emploi-Avenir" est un document dynamique qui fait un tour d'horizon sur le potentiel qu'offre l'avenir à travers plus de 200 emplois jusqu'en 1995!

En tant que ministre responsable de la jeunesse, je suis confiant que ces brochures vous seront utiles. Écrivez-moi pour obtenir vos documents gratuits ou envoyez le coupon:

Veuillez me faire parvenir

**PALMARÈS**

bilingue

**EMPLOI-AVENIR**

en français  en anglais

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Prov. \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Adresser à: M. Jean J. Charest  
Ministre d'État à la Jeunesse  
Palmarès - Emploi-Avenir  
140, promenade du Portage  
Ottawa-Hull K1A 0J9



Gouvernement du Canada  
Ministre d'État à la Jeunesse  
Jean J. Charest

Government of Canada  
Minister of State for Youth  
Jean J. Charest

Canada

# LES RAPIDES DU CHEVAL BLANC

De beaux rapides pour débiter puisqu'on célèbre l'arrivée de nouveaux bébés!

**Johanne Veillette** a donné naissance à une belle fille pleine de santé, bon sang ne peut mentir! Félicitations au papa Mike.

**Jacques Lacoste** et **Sheila Alexandrovitch** ont eu quant à eux, un beau garçon. Félicitations!

**Hélène Saint-Onge** et **Yann Herry** vivent dans l'attente d'un nouvel enfant... Bonne chance Hélène et venez nous le montrer!

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris le retour pour l'été d'**Anne legars**. Chère Anne, plus d'une maison

te sera grande ouverte, ne serait-ce que pour profiter de ta bonne humeur contagieuse.

**Emilie herdès** a sa première dent, bravo Emilie! lâche pas!

Les locaux de l'Association était enveloppé d'une chaude odeur de "patchouli" en ce beau vendredi matin dernier. Cherchant la cause, c'est plutôt une personne qui fût identifiée comme principale source d'émanations de la dite senteur. **Christian Barbier** a avoué s'être aspergé de parfum au "patchouli-maison-Sylvie Binette". En effet **Sylvie Binette** s'est lancée dans le domaine de la parfumerie, les résultats sentent bon. Une autre corde à son arc déjà bien cordé!

*Nous publions un texte de Gilles Vigneault gracieusement fourni par l'un de ses admirateurs, Philippe Dumont:*

## Hymne à notre langue: Sur la corde à linge du temps

Sur la corde à linge du temps  
Vos mots, les miens, ceux du voisin  
Se sont battus avec le vent  
Les voici secs, prêts à rentrer  
Apposés, bien pliés dans l'armoire bien propres  
Faire le lit, mettre la table  
Pour les vieux pas qui vont rentrer  
Fatigués de bien moins travailler qu'autrefois  
Mais brisés de silence et courbattus d'asphalte  
Fourbus de ville  
Vos mots, les miens ceux du voisin  
La danse chez l'antiquaire  
La gigue dans le violon  
Le violon dans sa boîte  
Et sa boîte au grenier  
La musique en sortira toute seule par un carreau brisé  
Le caillou d'un enfant d'hier  
Vos pas le trouveront  
Les fourmis de la gigue  
Sont bien dans vos souliers  
Mais vos mots, mais les miens  
Mais les mots du voisin  
Si les enfants prennent la corde à linge  
Pour s'en faire un lasso

Et s'attraper l'un l'autre  
Leur faut le vent et l'eau  
Et passer des heures dehors  
à se prendre pour des voilures  
Vos mots, les miens, ceux du voisin  
Et si l'on veut pouvoir la nuit tombée  
Faire l'amour dedans, mettre dessus la table  
Et sortir l'hiver vêtu de leur couleur  
Il faut en prendre soin  
Ne pas les délayer, mais s'en servir aussi  
Ce sont de beaux outils  
Ils sont le bois, l'étoffe et l'aiguille  
Et la vie  
Vos mots, les miens, ceux du voisin  
Ceux de madame Emilie  
D'un village en Abitibi  
Qui dit " faire la phrase"  
Pour glacer le gâteau  
Vos mots, les miens, ceux du voisin  
Et le mot de Midas, qui ne prend pas sa plume  
Pour nommer un nuage, qui chasse le brouillard  
'Un mange-brume' il dit  
Vos mots, les miens, ceux du voisin  
Sur la corde à linge du temps

**Réponses du jeu langue 1 = F;  
2 = G; 3 = J; 4 = I; 5 = h; 6 = A;  
7 = D; 8 = C; 9 = E; 10 = B;**

# Jim Corcoran



**Ne manquez surtout pas le spectacle de  
Jim Corcoran le 16 juin prochain!**

Billets en vente chez Hougens et à l'A.F.Y.

12\$ à l'entrée 10\$ à l'avance

8\$ membres de l'A.F.Y., étudiants, âge d'or

Où? A la Légion royale canadienne sur la rue Alexander

Quand? Le 16 juin à 20h00

*L'année s'annonce bonne pour la musique québécoise avec Jim Corcoran et son album  
Miss Kalabash... Sa sensibilité, son sens de la musique, son goût inné pour les belles paroles  
en font un artiste précieux.*

**Mario Masson, La Presse**